

Ecrit par Echo du Mardi le 25 mars 2025

23 tonnes de compost distribuées aux particuliers à la station d'épuration de Carpentras



Les 21 et 22 mars une opération de distribution de compost en vrac avait lieu à la station d'épuration Marignane de Carpentras à destination des habitants de 5 communes.

L'initiative a concerné 106 visiteurs pour 23 tonnes de compost, soit une moyenne de 217kg par personne. Organisée par le <u>Syndicat Rhône Ventoux</u> (en charge des eaux), la Ville de <u>Carpentras</u> et l'entreprise <u>Suez</u> (gestionnaire de la station), l'action découlait d'un processus de valorisation des boues d'épuration dans le cadre d'une démarche de développement durable. Elle s'adressait aux habitants des 5 communes rattachées à la station Marignane (Carpentras, Mazan, Saint-Pierre-de-Vassols, Modène et Crillon-le-Brave) qui traite également les effluents des activités industrielles locales alentours.

Appelé 'compost normalisé NFU 44095', ce produit est issu du traitement des déchets d'une station d'épuration. Il répond à des <u>normes spécifiques sur les matières d'intérêt agronomique</u>. Passant du statut de déchet organique à celui de fertilisant, le compost normalisé concerne tant les terres agricoles que les



Ecrit par Echo du Mardi le 25 mars 2025

jardins et potagers des particuliers. Pareil au fonctionnement du terreau, le compost normalisé doit être mélangé avec 5 fois plus de volumes de terre.

En 2024, la station d'épuration Marignane de Carpentras a produit 3 590 tonnes de boues brutes pour les 75 000 habitants concernés. En dehors de cette opération gratuite et ponctuelle s'adressant aux particuliers demandeurs, les tonnes de boues, si elles sont conformes, se réutilisent notamment dans le cadre agricole pour faire de l'engrais fin ou servir de combustible.

Amy Rouméjon Cros



Crédit: Suez